

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le lundi 10 avril 2017 à 19 h 11155, avenue Hébert

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville - district Marie-Clarac M. Jean-Marc Gibeau, conseiller de la ville - district Ovide-Clermont Mme Sylvia Lo Bianco, conseillère d'arrondissement - district Ovide-Clermont

ÉTAIT ABSENTE:

Mme Monica Ricourt, conseillère d'arrondissement - district Marie-Clarac

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME CHRISTINE BLACK

Étaient aussi présents les employés cadres suivants :

Mme Rachel Laperrière, directrice d'arrondissement

M. Gilbert Bédard, directeur des travaux publics

M. Hugues Chantal, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

M. Claudel Toussaint, directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

Mme Francine Taillefer, directrice par intérim de la performance du greffe et des services administratifs

Mme Marie Marthe Papineau, secrétaire d'arrondissement

M. Yves Deslongchamps, Chef de division - Sports et loisirs

Mme Line Perrotte, chef de division - Ressources humaines

Étaient aussi présents :

M. Jonathan Martel, commandant représentant du poste de quartier 39 Mme Rose-Andrée Hubbard, Représentante du PDQ 39 M. Alain David Jean-Noël, attaché politique au cabinet de la mairesse Mme Élise Sarrazin M. Wladimir Nguyen

Nombre de personnes dans la salle : environ cinquante (50)

Mme Christine Black, mairesse de l'arrondissement, souhaite la bienvenue aux citoyens et présente les membres du conseil ainsi que le personnel de direction présent, le représentant du Poste de quartier 39 du Service de police et M. Alain David Jean-Noël, attaché politique au cabinet de la mairesse.

Un moment de recueillement est observé à l'ouverture de la séance.

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance ouverte.

CA17 10 120

Adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement du 10 avril 2017, à 19 h.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 10 avril 2017, à 19 h, tel qu'il a été soumis.

Adopté à l'unanimité.

10.01

10.02 - Mot de la Mairesse.

Mme Black salue les représentants des organismes qui sont présents dans la salle.

Elle cède ensuite la parole à Mme Chantal Rossi, responsable des dossiers jeunesse à l'arrondissement, qui présente l'ambassadeur de l'arrondissement pour le 375^e anniversaire de Montréal et l'invite à signer le livre d'or de l'arrondissement.

Allocution de Mme Rossi

Nous avons ce soir de la grande visite parmi nous. M. Martin Sorto-Ventura, un jeune de notre arrondissement est ce soir des nôtres. Dans le cadre du 375^e de Montréal, le Forum jeunesse de l'île de Montréal a reçu le mandat d'organiser un événement jeunesse. Dans ce contexte, 19 ambassadrices et ambassadeurs ont été sélectionnés pour représenter les 19 arrondissements de Montréal.

À Montréal-Nord, nous avons la chance d'avoir une personne très dynamique, qui a de bonnes idées, un jeune formidable : Martin Sorto-Ventura.

En plus d'être une personne très impliquée à Coup de pouce jeunesse, Martin est aussi membre du Conseil étudiant de l'école Calixa-Lavallée. Jusqu'à maintenant, il a tenu une consultation auprès des jeunes et s'est aussi rendu à Bruxelles une semaine pour aller à la rencontre des jeunes.

La mission de Martin est d'aller à la rencontre des jeunes âgés de 12 à 30 ans de l'arrondissement. De faire entendre leur voix, d'écouter leurs idées, de nous communiquer ce que devrait être Montréal selon eux.

Je sais que Matin, comme les autres ambassadeurs, va utiliser les médias sociaux pour nous transmettre ces informations. Notamment par le biais d'un blogue que vous pouvez consulter l'adresse suivante : jeunesse375mtl.com

Donc, merci Martin d'être avec nous ce soir. C'est un vrai plaisir de te recevoir. Sache que moi-même et mes collègues du conseil allons être très attentifs à tes suggestions et tes commentaires.

Mme Black informe par ailleurs les citoyens que les cadres de photos ont été retirés de la salle, ils seront remis à la fin du réaménagement de la salle différemment.

Elle invite ensuite M. Gilbert Bédard à présenter un bilan des opérations de déneigement lors de la dernière saison hivernale.

M. Bédard informe par la suite les citoyens que la cueillette des encombrants a maintenant lieu tous les vendredis depuis le 31 mars.

Il mentionne finalement que les opérations de nettoyages ont débuté la semaine dernière. Un délai de 5 semaines est réservé pour le nettoyage du printemps. Il invite donc les citoyens à porter une attention particulière aux interdictions de stationnement.

Mme Black invite par la suite Mme Rossi à prendre la parole pour informer les citoyens de la tenue de l'événement « Les boulettes de Montréal-Nord » qui aura lieu le 27 mai. Les citoyens sont fortement invités à participer à l'événement.

Mme Black termine en mentionnant que Baseball Québec – Région de Montréal a dévoilé le nom de ses porte-parole le 26 mars dernier, dont une issue de l'arrondissement soit Mme Meghan Jasmin.

10.03 - Période de questions du public.

Début de la période de questions du public à 19 h 25.

Mme Julie Sigouin

Phénomène de l'intimidation dans les écoles

Mme Céline Gingras

Salubrité des logements - Rencontres souhaitées avec les responsables

Mme Marie-Ève Lemire

Développements résidentiels – Réserve demandées à des fins de logements sociaux Dépôt d'un projet de résolution

M. Ali Mustapha

Suivi du projet de modification de zonage sur le boulevard Gouin - R.R.1562.035

M. Nicholas Legault

Conditions requises pour l'ouverture d'un registre – R.R.1562.035

M. Paul Champagne

Retrait des photos de M. Deguire dans la salle du conseil Prime de départ versée à M. Deguire

M. Louis Langevin

Exemption de taxes pour les propriétaires de logements vacants

Mme Céline Regulski

Utilisation de bacs roulants pour les ordures pour les immeubles à plusieurs logements

M. Dominic Major

Projets de développement commercial de la rue de Charleroi par l'arrondissement

M. Gracia Morode

Déneigement des trottoirs aux abords des écoles

Fin de la période de questions du public à 19 h 55.

CA17 10 121

Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 13 mars 2017, à 19 h.

Il est proposé par Mme Sylvia Lo Bianco

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit approuvé et déposé aux archives le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 13 mars 2017, à 19 h.

Adopté à l'unanimité.

10.04

Approuver et déposer aux archives le procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 7 mars 2017.

Il est proposé par Mme Sylvia Lo Bianco

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit approuvé et déposé aux archives le procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 7 mars 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.05 1177161003

CA17 10 123

Déposer aux archives le compte rendu de la rencontre du comité du développement social et communautaire tenue le 20 mars 2017.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soit déposé aux archives le compte rendu de la rencontre du comité du développement social tenue le 20 mars 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.06 1176450002

CA17 10 124

Approuver le compte rendu de la réunion du comité des travaux publics, section circulation, tenue le 15 février 2017.

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soit approuvé le compte rendu de la réunion du comité des travaux publics, section circulation, tenue le 15 février 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.07 1173602004

CA17 10 125

Déposer et appuyer le Plan d'action collectif - Priorité jeunesse de Montréal-Nord 2017-2027.

ATTENDU QUE des disparités importantes ont été constatées entre les conditions socio-économiques des jeunes de 0 à 29 ans de Montréal-Nord et ceux de Montréal ;

ATTENDU QUE sous l'impulsion de l'arrondissement Montréal-Nord et de la Ville centre, de la Table de quartier Montréal-Nord en santé et des tables jeunesse et petite enfance famille, une démarche collective et systémique de concertation a été initiée, sous la forme de Rendez-vous de Montréal-Nord-Priorité Jeunesse, et que cette démarche vise à réduire les écarts entre les conditions socio-économiques des jeunes de 0 à 29 ans de Montréal-Nord et ceux de Montréal;

ATTENDU QUE les Rendez-vous de Montréal-Nord-Priorité Jeunesse ont réuni les 20 mai, 17 juin et 28 octobre derniers, l'arrondissement de Montréal-Nord, la Table de quartier Montréal-Nord en santé, des tables sectorielles de concertation (jeunesse, petite enfance famille), la Ville de Montréal ainsi que plus d'une centaine de décideurs, d'intervenants et d'acteurs clés, issus des secteurs politique, gouvernemental, institutionnel, scolaire, philanthropique, communautaire, sportif, culturel et privé;

ATTENDU QUE ces Rendez-vous de Montréal-Nord-Priorité Jeunesse ont permis de faire collectivement des constats sur la situation socio-économique des jeunes nord-montréalais de 0 à 29 ans et d'établir un Plan d'action collectif-Priorité jeunesse de Montréal-Nord 2017-2027 ;

ATTENDU QU'IL est de la responsabilité collective de toutes les parties prenantes à cette démarche :

- d'accompagner les jeunes dans leur passage de l'enfance à l'âge adulte et de les soutenir dans leur parcours vers l'autonomie personnelle, sociale et citoyenne ;
- d'offrir aux jeunes des milieux de vie et des environnements stimulants, sains, sécuritaires et ouverts:
- d'aider et de soutenir les jeunes dans leurs apprentissages, leurs initiatives et leurs projets de vie.

ATTENDU QUE les parties prenantes à cette démarche ont pris collectivement l'engagement :

- de travailler de façon complémentaire, selon une approche systémique, à un plan d'action Jeunesse intégré de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, sur dix ans, dont les mesures structurantes serviront de passerelles tout au long du parcours du jeune vers son autonomie;
- de mobiliser et de mettre en commun leurs connaissances, expertises et ressources dans le cadre de ce plan d'action intégré;

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE l'arrondissement de Montréal-Nord appuie le Plan d'action collectif-Priorité jeunesse de Montréal-Nord 2017-2027 et que celui-ci soit déposé aux archives.

Adopté à l'unanimité.

12.01 1174201003

CA17 10 126

Demander au ministère des Transports du Québec de prioriser le projet d'aménagement d'une bretelle de sortie sur l'autoroute 25 entre le boulevard Henri-Bourassa et le pont Olivier-Charbonneau ainsi que l'ajout d'une entrée supplémentaire en direction sud.

ATTENDU QUE l'aménagement du pont Olivier-Charbonneau de l'autoroute 25 entre Montréal et Laval a été conçu pour faciliter la circulation des automobilistes vers la Rive-Nord de Montréal ;

ATTENDU QUE l'ajout d'une bretelle de sortie supplémentaire sur l'autoroute 25 entre le boulevard Henri-Bourassa et le pont Olivier-Charbonneau permettrait de mieux desservir la population du nord-est de Montréal-Nord, en favorisant un accès amélioré plutôt que d'utiliser la voie de desserte, congestionnée, entre la rue Bombardier et le boulevard Perras, et ce pour atteindre les boulevards Henri-Bourassa, Maurice-Duplessis, Perras et Gouin ;

ATTENDU QUE le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports reconnaît la faisabilité technique d'aménager une bretelle de sortie supplémentaire sur l'autoroute 25 dans le rapport Étude de circulation pour l'implantation d'une sortie/entrée entre Maurice-Duplessis et Perras sur l'autoroute 25 daté du 26 janvier 2015 ;

ATTENDU QUE la congestion sur la voie de desserte causée par l'absence de sortie entre le boulevard Henri-Bourassa et le pont Olivier-Charbonneau durant les heures de pointe occasionne des inquiétudes légitimes quant à la sécurité de ce tronçon en cas d'incident majeur ;

ATTENDU QUE le projet majeur de développement du secteur Albert-Hudon situé à l'ouest de l'autoroute 25 pourrait bénéficier d'un accès facilité par l'aménagement d'une bretelle de sortie supplémentaire ;

ATTENDU QUE cette sortie favoriserait un accès facilité au Cégep Marie-Victorin et à l'hôpital Rivière-des-Prairies ;

ATTENDU QUE 2 237 emplois répartis dans 33 établissements d'affaires ont été répertoriés en 2016 dans le secteur d'emploi délimité par le périmètre de l'autoroute 25 et les boulevards Albert-Hudon, Léger et Henri-Bourassa.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

QUE l'arrondissement de Montréal-Nord demande formellement au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de prioriser le projet d'aménagement d'une bretelle de sortie sur l'autoroute 25 entre le boulevard Henri-Bourassa et le pont Olivier-Charbonneau ainsi que l'ajout d'une entrée supplémentaire en direction sud, puisque le Ministère reconnaît la faisabilité technique d'un tel projet ;

QU'une copie certifiée de la résolution soit transmise au ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, au ministre responsable de la région de Montréal, à la ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques et députée de Bourassa, ainsi qu'à Concession A25.

Adopté à l'unanimité.

15.01

CA17 10 127

Adjuger à Construction Bau-Val inc, plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 1 793 900,24 \$, taxes incluses, le contrat pour des travaux de pulvérisation et stabilisation pour la réfection de pavages et la reconstruction de trottoirs sur diverses rues de l'arrondissement et autoriser une dépense totale de 1 849 618,46 \$, taxes incluses.

Appel d'offres 1003 / 6 soumissions

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soit adjugé à Construction Bau-Val inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 1 793 900,24 \$, taxes incluses, le contrat 1003 pour l'exécution des travaux de pulvérisation et stabilisation pour la réfection de pavages et la reconstruction de trottoirs sur diverses rues de l'arrondissement de Montréal-Nord ;

QUE soit autorisée une dépense totale de 1 849 618,46 \$, taxes incluses ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel

Adopté à l'unanimité.

20.01 1176329001

CA17 10 128

Adjuger à 9014-8693 Québec inc. (Les Entreprises C. Dubois), plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 238 829,38 \$, taxes incluses, un contrat pour la construction de jeux d'eau au parc Ménard, et autoriser une dépense totale de 243 829,38 \$. Appel d'offres 996 / 7 soumissions

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean-Marc Gibeau

Et résolu:

QUE soit adjugé à 9014-8693 Québec inc. (Les Entreprises C. Dubois), plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 238 829,38 \$, taxes incluses, le contrat 996 pour la construction de jeux d'eau au parc Ménard ;

QUE soit autorisée une dépense totale de 243 829,38 \$, taxes incluses ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1174383003

Adjuger à Service et Construction Mobile Ltée, plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 73 165,13 \$, taxes incluses, un contrat pour l'enlèvement d'un réservoir de produits pétroliers situé au 4241 place de l'Hôtel-de-Ville et autoriser une dépense totale de 112 595,10 \$. Appel d'offres 998 / 2 soumissions

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soit adjugé à Service et Construction Mobile Ltée, plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 73 165,13 \$, taxes incluses, le contrat 998 pour l'enlèvement d'un réservoir de produits pétroliers situé au 4241 place de l'Hôtel-de-Ville ;

QUE soit autorisée une dépense totale de 112 595,10 \$, taxes incluses ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1174383004

CA17 10 130

Adjuger à F.L. Web inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant maximum de 62 379,96 \$, taxes incluses, un contrat pour l'impression des trois numéros de l'Infonord incluant le calendrier culturel encarté pour l'année 2017.

Appel d'offres 17-16033 / 3 soumissions

Il est proposé par Mme Sylvia Lo Bianco

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit adjugé à F.L. Web inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant maximum de 62 379,96 \$, taxes incluses, le contrat 17-16033 pour l'impression des trois numéros de l'Infonord incluant le calendrier culturel encarté pour l'année 2017 ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1177416002

CA17 10 131

Approuver un projet d'entente à intervenir entre le Service de police de la Ville de Montréal - SPVM et l'arrondissement de Montréal-Nord pour l'embauche de deux cadets policiers, à vélo, pour une période de douze semaines, du 28 mai au 19 août 2017 et autoriser une dépense de 20 815,20 \$.

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soit approuvé un projet d'entente à intervenir entre le Service de police de la Ville de Montréal et l'arrondissement de Montréal-Nord pour l'embauche de deux cadets policiers, à vélo, pour une période de douze semaines, du 28 mai au 19 août 2017 ;

QUE soit autorisée une dépense de 20 815, 20 \$;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1177549001

CA17 10 132

Autoriser la directrice d'arrondissement à signer le projet d'entente de partenariat à intervenir entre le ministère de l'Emploi et de la Solidarité, et la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord, pour l'implantation d'un point de services de Services Québec dans la bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord et autoriser une dépense de 2 136,24 \$, taxes incluses.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soit autorisée la directrice d'arrondissement à signer le projet d'entente de partenariat à intervenir entre le ministère de l'Emploi et de la Solidarité et la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord, pour l'implantation d'un point de services de Services Québec dans la bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord;

QUE soit autorisée une dépense de 2 136,24 \$, taxes incluses ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.06 1166819007

CA17 10 133

Accorder une contribution financière totale de 453 000 \$ aux organismes suivants : 80 000 \$ à Programme Horizon Jeunesse pour le projet « Espace jeunesse de l'ouest - Le Salon », 75 000 \$ aux Fourchettes de l'Espoir pour le projet « Ma première expérience de travail », 40 000 \$ à Rond-Point jeunesse au travail (Carrefour jeunesse-emploi Bourassa-Sauvé) pour le projet « École d'été », 40 000 \$ à l'Association de Place Normandie pour le projet « Parle avec ton rythme », 35 000 \$ au Centre des jeunes l'Escale pour le projet « Aspirant-animateur », 35 000 \$ à Coup de pouce jeunesse pour le projet « Place à l'entraide », 30 000 \$ au Centre de pédiatrie sociale de Montréal-Nord pour le projet « Bougez, jouez et communiquez au rythme de votre enfant », 30 000 \$ à Café-Jeunesse Multiculturel pour le projet « Osez au féminin », 25 000 \$ à Un itinéraire pour tous pour le projet « Mentorat pour la réussite scolaire », 25 000 \$ à Entre-Parents de Montréal-Nord pour le projet « Comprendre mon ado », 25 000 \$ à la Table de concertation jeunesse de Montréal-Nord pour le projet « Soutien à la Table de concertation jeunesse », 13 000 \$ à Programme Horizon Jeunesse pour le projet « Horizon du samedi » et approuver les projets de convention à intervenir entre le Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et les organismes.

M. Jean-Marc Gibeau déclare intérêt dans la présente résolution et s'abstient de voter. (M. Gibeau a des relations d'affaires avec certains organismes)

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 80 000 \$ à Programme Horizon Jeunesse pour le projet « Espace jeunesse de l'ouest - Le Salon » ;

QUE soit accordée une contribution financière de 75 000 \$ aux Fourchettes de l'Espoir pour le projet « Ma première expérience de travail » ;

QUE soit accordée une contribution financière de 40 000 \$ à Rond-Point jeunesse au travail (Carrefour jeunesse-emploi Bourassa-Sauvé) pour le projet « École d'été » ;

QUE soit accordée une contribution financière de 40 000 \$ à l'Association de Place Normandie pour le projet « Parle avec ton rythme » ;

QUE soit accordée une contribution financière de 35 000 \$ au Centre des jeunes l'Escale pour le projet « Aspirant-animateur » ;

QUE soit accordée une contribution financière de 35 000 \$ à Coup de pouce jeunesse pour le projet « Place à l'entraide » ;

QUE soit accordée une contribution financière de 30 000 \$ au Centre de pédiatrie sociale de Montréal pour le projet « Bougez, jouez et communiquez au rythme de votre enfant » ;

QUE soit accordée une contribution financière de 30 000 \$ à Café-Jeunesse Multiculturel pour le projet « Osez au féminin » ;

QUE soit accordée une contribution financière de 25 000 \$ à un itinéraire pour tous pour le projet « Mentorat pour la réussite scolaire » ;

QUE soit accordée une contribution financière de 25 000 \$ à Entre-Parents de Montréal-Nord pour le projet « Comprendre mon ado » ;

QUE soit accordée une contribution financière de 25 000 \$ à la Table de concertation Montréal-Nord en santé pour le projet « Soutien à la Table de concertation jeunesse » ;

QUE soit accordée une contribution financière de 13 000 \$ à Programme Horizon Jeunesse pour le projet « Horizon du samedi » ;

QUE soient approuvés les projets de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et les organismes ;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.07 1174988002

CA17 10 134

Accorder une contribution financière de 35 000 \$ à Un itinéraire pour tous pour la gestion des locaux communautaires de la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord, pour l'année 2017, et approuver le projet d'entente triennal 2017-2019 à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soit approuvé le projet d'entente triennal 2017-2019 à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et Un itinéraire pour tous concernant la gestion des locaux de la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord ;

QUE soit accordée, pour l'année 2017, une contribution financière de 35 000 \$ à Un itinéraire pour tous pour la mise en oeuvre du protocole d'entente triennal 2017-2019 ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.08 1174988003

CA17 10 135

Accorder une contribution financière de 1 500 \$ au Centre des jeunes l'Escale de Montréal-Nord inc. pour un projet spécial « Gala des Bravos », qui aura lieu le 13 avril 2017, à la salle de réception Costa Del Mare.

M. Jean-Marc Gibeau déclare intérêt dans la présente résolution et s'abstient de voter. (M. Gibeau a des relations d'affaires avec l'organisme)

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

QUE soit accordée une contribution financière de 1 500 \$ au Centre des jeunes l'Escale de Montréal-Nord inc. pour un projet spécial « Gala des Bravos » qui aura lieu le 13 avril 2017, à la salle de réception Costa Del Mare ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.09 1177549002

CA17 10 136

Accorder une contribution financière totalisant 1 500 \$ aux organismes suivants : 750 \$ à jardin communautaire Tardif et 750 \$ à jardin communautaire Oscar.

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 750 \$ à jardin communautaire Tardif pour l'année 2017 ;

QUE soit accordée une contribution financière de 750 \$ à jardin communautaire Oscar pour l'année 2017 ;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.10 1177367005

CA17 10 137

Accorder une contribution financière de 1 000 \$ à PME MTL Est-de-l'Île pour le concours d'entrepreneuriat local Défi PME MTL Est-de-l'Île.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 1 000 \$ à PME MTL Est-de-l'Île pour le concours d'entrepreneuriat local Défi PME MTL Est-de-l'Île ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.11 1171959001

CA17 10 138

Accorder une contribution financière totale de 900 \$ au Service des loisirs Sainte-Colette inc. pour un projet spécial « 50° anniversaire des Loisirs Ste-Colette », qui a eu lieu le 25 mars avec un souper au Club de Golf Métropolitain et un spectacle de danse qui aura lieu le 15 avril, au sous-sol de l'église Sainte-Colette.

Du consentement unanime des membres du conseil,

Il est résolu :

QUE le présent dossier soit laissé sur la table.

Adopté à l'unanimité. 20.12 1177549003

CA17 10 139

Accorder une contribution financière de 300 \$ à la Fondation Marie-Louise Clarac pour la tenue du souper-bénéfice de la Fondation qui a eu lieu le 17 mars 2017 et ce, à même le budget discrétionnaire des élus pour l'année financière 2017.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 300 \$ à la Fondation Marie-Louise Clarac pour la tenue du souper-bénéfice de la Fondation qui a eu lieu le 17 mars 2017 et ce, à même le budget discrétionnaire des élus pour l'année financière 2017 ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.13 1174848003

CA17 10 140

Accorder une contribution financière de 150 \$ à Halte-Femmes Montréal-Nord dans le cadre de la tenue du brunch culturel festif pour la célébration de la Journée internationale des femmes qui a eu lieu le 8 mars 2017 et ce, à même le budget discrétionnaire des élus pour l'année financière 2017

M. Jean-Marc Gibeau déclare intérêt dans la présente résolution et s'abstient de voter. (M. Gibeau a des relations d'affaires avec l'organisme)

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 150 \$ à Halte-Femmes Montréal-Nord dans le cadre de la tenue du brunch culturel festif pour la célébration de la Journée internationale des femmes qui a eu lieu le 8 mars 2017 et ce, à même le budget discrétionnaire des élus pour l'année financière 2017 ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.14 1174848002

CA17 10 141

Approuver et déposer les rapports mensuels au 28 février 2017.

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soient approuvés et déposés aux archives les rapports mensuels au 28 février 2017.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1174848004

Approuver et déposer les rapports sur l'exercice du pouvoir délégué au 28 février 2017.

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soient approuvés et déposés aux archives les rapports sur l'exercice du pouvoir délégué au 28 février 2017.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1174848005

CA17 10 143

Autoriser une dépense maximale de 92 902,10 \$, taxes incluses, auprès de Recyclage Notre-Dame Inc., pour l'élimination des résidus de balais de rues, pour la période du 15 avril 2017 au 31 décembre 2017, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville et cette firme.

Il est proposé par Mme Sylvia Lo Bianco

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense maximale de 92 902,10 \$, taxes incluses, auprès de Recyclage Notre-Dame inc. pour l'élimination de résidus de balais de rues, pour la période du 15 avril 2017 au 31 décembre 2017, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville et cette firme (CE14 0622);

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1174111001

CA17 10 144

Autoriser une dépense de 63 387,76 \$, taxes incluses, pour les frais de copies et de location des imprimantes Toshiba et Sharp de l'arrondissement de Montréal-Nord, pour l'année 2017 et entériner une dépense de 10 053,79 \$, taxes incluses, pour la période du 1^{er} janvier au 29 mars 2017.

Il est proposé par Mme Sylvia Lo Bianco

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense de 63 387,76 \$, taxes incluses, pour les frais de copies et de location des imprimantes Toshiba et Sharp de l'arrondissement de Montréal-Nord, pour l'année 2017 ;

QUE soit entérinée une dépense de 10 053,78 \$ pour la période du 1^{er} janvier au 29 mars 2017 ;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.04 1174142012

Autoriser une dépense de 50 \$ auprès du Club Optimiste de Montréal-Nord pour l'achat d'une publicité dans le cadre de leur 50° anniversaire de fondation qui aura lieu le 26 mai 2017 et ce, à même le budget de représentation des élus pour l'année financière 2017.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense de 50 \$ auprès du Club Optimiste de Montréal-Nord pour l'achat d'une publicité dans le cadre de leur 50^e anniversaire de fondation qui aura lieu le 26 mai 2017 et ce, à même le budget de représentation des élus pour l'année financière 2017 ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.05 1174142011

CA17 10 146

Approuver la reconnaissance et le soutien, pour la période du mois d'avril 2017 au mois de mars 2020, de la Coopérative de Solidarité Multisports Plus de Montréal-Nord et de l'Harmonie Henri-Bourassa à titre de partenaires privés.

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soient approuvés la reconnaissance et le soutien, pour la période du mois d'avril 2017 au mois de mars 2020, de la Coopérative de Solidarité Multisports Plus de Montréal-Nord et de l'Harmonie Henri-Bourassa, à titre de partenaires privés.

Adopté à l'unanimité.

30.06 1167549001

CA17 10 147

Autoriser les bibliothèques de l'arrondissement de Montréal-Nord à participer à la campagne d'amnistie des bibliothèques de Montréal qui se tiendra du 2 au 22 juin 2017 dans le cadre du 375^e anniversaire de Montréal.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soient autorisées les bibliothèques de l'arrondissement de Montréal-Nord à participer à la campagne d'amnistie des bibliothèques de Montréal qui se tiendra du 2 au 22 juin 2017 dans le cadre du 375^e anniversaire de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.07 1176798003

CA17 10 148

Adopter un projet de « Règlement modifiant le Règlement sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal » (04-047) afin de modifier la carte des affectations du sol et la carte des densités dans le secteur de l'église Ste-Colette.

Il est proposé par Mme Sylvia Lo Bianco

appuyé par Mme Chantal Rossi

QUE soit adopté le projet de Règlement modifiant le Règlement sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin de modifier la carte des affectations du sol et la carte des densités dans le secteur de l'église Ste-Colette ;

ET QU'une séance de consultation soit tenue conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Adopté à l'unanimité.

40.01 1170576012

CA17 10 149

Adopter le projet de « Règlement R.R.1562.036 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 dans le but d'introduire de nouvelles dispositions règlementaires relatives à l'affichage » et ce pour l'ensemble du territoire de l'arrondissement de Montréal-Nord.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soit adopté le projet de Règlement R.R.1562.036 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 afin d'introduire de nouvelles dispositions réglementaires relatives à l'affichage et ce, pour l'ensemble du territoire de l'arrondissement de Montréal-Nord ;

ET QU'une séance de consultation soit tenue conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Adopté à l'unanimité.

40.02 1175995002

CA17 10 150

Déposer le certificat de la secrétaire d'arrondissement et adopter le « Règlement R.R.1562.034 afin de modifier diverses dispositions du Règlement de zonage refondu 1562 de l'arrondissement de Montréal-Nord en lien avec le stationnement et les entrées charretières ».

Il est proposé par Mme Sylvia Lo Bianco

appuyé par M. Jean-Marc Gibeau

Et résolu :

QUE soit déposé aux archives le certificat de la secrétaire d'arrondissement suite à la demande d'approbation référendaire relative au second projet de Règlement R.R.1562.034 afin de modifier diverses dispositions du Règlement de zonage refondu 1562 de l'arrondissement de Montréal-Nord en lien avec le stationnement et les entrées charretières.

Adopté à l'unanimité.

40.03 1160576039

CA17 10 151

Déposer le certificat de la secrétaire d'arrondissement et adopter le « Règlement R.R.1562.034 afin de modifier diverses dispositions du Règlement de zonage refondu 1562 de l'arrondissement de Montréal-Nord en lien avec le stationnement et les entrées charretières ».

Attendu qu'une copie du Règlement R.R.1562.034 afin de modifier diverses dispositions du Règlement de zonage refondu 1562 de l'arrondissement de Montréal-Nord en lien avec le stationnement et les entrées charretières a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance ;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture ;

Il est proposé par Mme Sylvia Lo Bianco

appuyé par M. Jean-Marc Gibeau

QUE soit adopté le Règlement R.R.1562.034 afin de modifier diverses dispositions du Règlement de zonage refondu 1562 de l'arrondissement de Montréal-Nord en lien avec le stationnement et les entrées charretières.

Adopté à l'unanimité.

40.03 1160576039

CA17 10 152

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme à savoir : permettre un escalier extérieur conduisant à un niveau plus élevé que le rez-de-chaussée visible de la voie publique et permettre deux balcons arrières situés respectivement à 1,17 mètre et à 1,27 mètre d'une ligne de propriété au lieu du deux (2) mètres requis pour le 10752-10754, avenue Audoin, le tout en vertu du Règlement RGCA02-10-0006 relatif aux dérogations mineures. Cette demande fait l'objet d'une consultation, le tout en conformité avec l'article 145.6 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soient accordés, conformément au règlement RGCA02-10-0006 relatif aux dérogations mineures, un escalier extérieur conduisant à un niveau plus élevé que le rez-de-chaussée visible de la voie publique et deux balcons arrières situés respectivement à 1,17 m et à 1,27 m d'une ligne de propriété au lieu du 2 m requis ;

QUE cette autorisation soit conditionnelle à ce que le bâtiment en bénéficiant ne puisse être reconstruit qu'en conformité à la réglementation d'urbanisme en vigueur s'il a perdu au moins la moitié de sa valeur à la suite d'une démolition partielle ou totale, d'un incendie ou de quelque autre cause ou est devenu dangereux;

ET QUE cette dérogation mineure soit appliquée sur le lot 1 173 307 du cadastre du Québec, soit le 10752-10754, avenue Audoin.

Adopté à l'unanimité.

40.04 1177040008

CA17 10 153

Statuer sur une recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à savoir : permettre une marge avant principale de 2,5 mètres au lieu du 4,5 mètres requis pour le 10700, avenue de Cobourg, le tout en vertu du Règlement RGCA02-10-0006 relatif aux dérogations mineures. Cette demande fait l'objet d'une consultation, le tout en conformité avec l'article 145.6 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Cette demande fait l'objet d'une consultation, le tout en conformité avec l'article 145.6 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soit accordée, conformément au Règlement RGCA02-10-0006 relatif aux dérogations mineures, une marge avant principale de 2,5 m au lieu du 4,5 m requis ;

QUE cette autorisation soit conditionnelle à ce que le bâtiment en bénéficiant ne puisse être reconstruit qu'en conformité à la réglementation d'urbanisme en vigueur s'il a perdu au moins la moitié de sa valeur à la suite d'une démolition partielle ou totale, d'un incendie ou de quelque autre cause ou est devenu dangereux ;

ET QUE cette dérogation mineure soit appliquée sur le lot 1 174 378 du cadastre du Québec, soit le 10700, avenue de Cobourg.

Adopté à l'unanimité.

40.05 1177040007

Nommer Mme Élise Sarrazin à titre de conseillère en ressources humaines - volet SST à la Division des ressources humaines de la Direction de la performance, du greffe et des services administratifs, en période d'essai de douze (12) mois à compter du 1er mai 2017, en vue d'un statut de personnel régulier à cet emploi.

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soit nommée Mme Élise Sarrazin, matricule 100142987, à titre de conseillère en ressources humaines - volet SST (Emploi : 211480 – Poste : 71685), groupe de traitement FM06, à la Division des ressources humaines de la Direction de la performance, du greffe et des services administratifs, en période d'essai de douze (12) mois, à compter du 1^{er} mai 2017, en vue d'un statut de personnel régulier à cet emploi ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.01 1175871001

CA17 10 155

Nommer M. Wladimir Nguyen à titre de bibliothécaire à la Division des bibliothèques de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, permanent à cet emploi à compter du 24 avril 2017.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soit nommé M. Wladimir Nguyen, matricule 100093525, à titre de bibliothécaire à la Division des bibliothèques de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social (Emploi : 400500 - Poste : 53766), groupe de traitement professionnel 001-E, permanent à cet emploi à compter du 24 avril 2017.

Adopté à l'unanimité.

50.02 1166819001

CA17 10 156

Approuver la promotion de Mme Sylvie Roy à titre de secrétaire de direction à la Direction de la performance, du greffe et services administratifs, en période d'essai de quatre mois à compter du 24 avril 2017, en vue d'un statut permanent à cet emploi.

Il est proposé par Mme Sylvia Lo Bianco

appuyé par M. Jean-Marc Gibeau

Et résolu :

QUE soit promue Mme Sylvie Roy, matricule 168070000, à titre de secrétaire de direction, (Emploi : 791840 – Poste : 58386), groupe de traitement 8, à la Direction de la performance, du greffe et des services administratifs, en période d'essai de quatre mois à compter du 24 avril 2017, en vue d'un statut permanent à cet emploi ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.03 1171963001

Nommer Mme Sylvia Lo Bianco, mairesse suppléante pour la période du 1^{er} mai 2017 au 31 août 2017.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean-Marc Gibeau

Et résolu :

QUE soit nommée Mme Sylvia Lo Bianco, mairesse suppléante pour la période du 1^{er} mai 2017 au 31 août 2017.

Adopté à l'unanimité.

51.01 1174848001

CA17 10 158

Déposer la décision du Bureau de l'inspecteur général relative à la résiliation de certains contrats octroyés par les conseils d'arrondissements pour la location de remorqueuses lors des opérations de déneigement.

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit déposée la décision du Bureau de l'inspecteur général relative à la résiliation de certains contrats octroyés par les conseils d'arrondissements pour la location de remorqueuses lors des opérations de déneigement.

Adopté à l'unanimité.	
61.01	

À 20 h 30, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance levée.

Christine Black	Marie Marthe Papineau, avocate
Mairesse d'arrondissement	Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 8 mai 2017.